

20 juin 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans les quotidiens israéliens "Yedioth" et "Maariv" du 20 juin 2008, sur les relations franco-israéliennes, la question du nucléaire iranien, les positions françaises concernant la Syrie, la situation au Liban et le conflit israélo-palestinien.

Q - Monsieur le Président, selon vous, quels sont les changements intervenus dans les relations franco-israéliennes depuis votre arrivée à l'Élysée ?

R - L'amitié entre la France et Israël est ancienne et profonde, mais je crois que ces derniers mois ont marqué un véritable renouveau de la relation franco-israélienne. Ce n'est pas un hasard, c'est une volonté, un choix assumé. J'ai toujours revendiqué mon amitié pour Israël et aujourd'hui en tant que président, j'attache la plus grande importance au resserrement des liens entre nos deux pays, dans tous les domaines : politique, économique, culturel. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à ce que la première visite d'Etat en France, après mon élection soit réservée au président Shimon Pérès. S'il y a un changement, c'est au niveau de la volonté politique qu'il se situe. Et cette volonté, on la retrouve des deux côtés : en France comme en Israël. Il suffit de regarder le nombre de membres du gouvernement israélien qui sont venus en France depuis un an, et inversement le nombre de ministres français qui se sont rendus en Israël, pour se convaincre qu'il existe aujourd'hui, entre nos deux pays, une vraie envie de mieux travailler ensemble et d'approfondir encore nos relations.

Avec mon élection c'est peut-être aussi l'image de la France en Israël qui a évolué auprès de l'opinion publique israélienne. Ce qui a changé, c'est aussi qu'Israël est mieux disposé à entendre ce que la France peut lui dire. D'un ami on peut et on doit accepter le langage de la franchise. Voilà ce qui a peut-être changé entre nous depuis quelques mois.

Mais je n'oublie pas que ce renouveau s'inscrit dans une longue tradition d'amitié entre la France et Israël, une amitié qui plonge ses racines dans notre histoire commune, faite de solidarité sincère et de respect mutuel. Il a pu y avoir des malentendus voire des divergences, mais la réalité, c'est que, dès la création, il y a 60 ans, de l'Etat d'Israël, la France a contribué à sa consolidation et à sa pérennité en participant notamment à son effort de défense. Surtout, la France a toujours été aux côtés d'Israël pour défendre son droit inaliénable à exister et à vivre en sécurité. L'existence d'Israël n'est pas discutable, sa sécurité n'est pas négociable et le peuple israélien doit savoir qu'il pourra toujours compter sur la France dès lors que sa survie ou sa sécurité serait menacée.

Q - Si l'Iran est déterminé à obtenir l'arme nucléaire : que doit faire la communauté internationale pour l'en empêcher ?

R - Pour la France, c'est très clair, je l'ai dit et je le répète : l'accès de l'Iran à la capacité nucléaire militaire est inacceptable.

Or, nous savons aujourd'hui que l'Iran continue de développer des activités nucléaires très sensibles, sans aucune rationalité civile crédible, et cela en contradiction avec les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies. M. El Baradeï, dans son dernier rapport, a de nouveau fait

état de possibles travaux iraniens sur la conception des armes nucléaires.

La politique de la France sur ce dossier, c'est donc à la fois un objectif clair et une méthode.

L'objectif, c'est que l'Iran ne se dote pas de l'arme nucléaire. Les recherches que mènent l'Iran sur des missiles de portée de plus en plus longue, les propos inqualifiables de certains de ses dirigeants à l'égard d'Israël, tout cela nous renforce encore dans notre détermination à empêcher de parvenir à se doter de l'arme nucléaire.

La méthode, c'est la recherche d'une solution négociée par une approche alliant fermeté et dialogue.

L'adoption à la quasi-unanimité de la résolution 1803 du Conseil de sécurité des Nations unies a permis d'adresser un message de fermeté aux dirigeants iraniens. La visite à Téhéran de M. Solana accompagné des directeurs politiques russe, chinois, britannique, allemand et français, a permis de remettre une nouvelle offre.

Cette offre ambitieuse, qui comporte des propositions concrètes dans les domaines nucléaire civil, politique et économique, montre au peuple iranien ce qu'il aurait à gagner à la coopération, et ce qu'il a à perdre à la poursuite de la stratégie de confrontation choisie par ses autorités.

Toutefois, tant que l'Iran ne saisira pas cette offre en suspendant ses activités sensibles, nous n'aurons d'autre choix que d'accroître la pression sur ce pays, en adoptant de nouvelles sanctions internationales.

Aucun pays ne souhaite plus que la France l'engagement des négociations. Mais encore faut-il que l'Iran montre qu'il y est disposé en répondant aux demandes de la communauté internationale et en redonnant confiance dans la finalité de son programme nucléaire. En d'autres termes, l'Iran a aujourd'hui un choix stratégique à faire entre la coopération, qui seule pourra lui permettre de renouer avec la stabilité et de la prospérité, ou un isolement croissant. C'est à l'Iran d'en décider.

Q - Des signes semblent indiquer que la France est en train de modifier la position ferme qu'elle avait vis-à-vis de Bachar Al Assad (suite à son implication négative au Liban). Monsieur le Président, quelle est votre position vis-à-vis d'Al Assad ? Qu'attendez-vous de lui ? Partagez-vous les craintes, qui n'ont pas encore été infirmées, selon lesquelles la Syrie aurait tenté de construire une installation nucléaire sur son territoire ?

R - La France n'est pas moins ferme avec la Syrie. Nous avons simplement réagi, comme nous nous y étions engagés d'ailleurs, aux gestes concrets faits par les autorités syriennes et qui ont permis des avancées décisives sur le dossier libanais.

Je n'ai pas de position dogmatique ni d'a priori personnel vis-à-vis du président Al Assad. J'avais dit clairement, en décembre dernier, au Caire, que je ne reprendrais contact avec lui que lorsque des développements positifs et concrets seraient intervenus au Liban. De tels développements sont intervenus notamment l'élection du président Sleimane. Je lui ai donc téléphoné pour lui faire part de ma satisfaction et l'inviter à poursuivre sur cette voie. Je lui ai également dit que les pourparlers avec Israël allaient dans le bon sens et avaient tout le soutien de la France. Je l'ai enfin invité à participer au sommet de l'Union pour la Méditerranée, le 13 juillet, en lui précisant bien que tous les chefs d'Etat et de gouvernement de la Méditerranée étaient invités, y compris, bien entendu, Israël.

Ce que j'attends du président Al Assad, ce que l'ensemble de la communauté internationale attend de lui aujourd'hui, c'est qu'il poursuive sur cette nouvelle voie qu'il semble avoir désormais choisie, c'est qu'il confirme qu'il veut faire de la Syrie un pôle de stabilité et de paix dans la région.

En ce qui concerne une possible installation nucléaire en Syrie, je crois qu'il faut pour le moment laisser l'Agence internationale de l'Energie atomique faire son travail. Je sais qu'une mission doit se rendre en Syrie, à la fin du mois de juin, avec l'accord des autorités locales. Nous verrons bien alors quels en seront les résultats.

Q - Quel est votre point de vue sur l'Accord conclu à Doha et qui a surtout renforcé le pouvoir de marchandage du Hezbollah au sein du système politique libanais ?

R - L'Accord de Doha a d'abord permis de mettre fin à des combats fratricides qui ont fait plus de 70 morts et 250 blessés. Il a facilité le retour de la normalité civile et a permis de sortir d'une

de 70 morts et 250 blessés. Il a écarté le spectre de la guerre civile et a permis de sortir d'une période de blocage politique et institutionnel dans laquelle se trouvait le Liban depuis 18 mois. Pour toutes ces raisons, l'Accord de Doha représente une avancée extrêmement positive, et même décisive.

Pour le reste, un accord entre deux parties, c'est toujours un compromis. C'est vrai que l'opposition a obtenu le tiers de blocage. La majorité a de son côté obtenu la majorité des portefeuilles et le poste de Premier ministre. Je trouve pour ma part que c'est un accord équilibré, "sans vainqueur ni vaincu", pour reprendre la formule chère aux Libanais. Ou plutôt si, avec un vainqueur : le peuple libanais, tout entier. Cet accord ouvre la voie, je l'espère, à une nouvelle période de paix et de prospérité.

L'élection du président de consensus, Michel Sleimane, va être suivie de la formation d'un gouvernement d'Union nationale et puis des élections législatives en 2009. L'accord prévoit également la tenue d'un dialogue national, sous l'autorité du président de la République, au cours duquel des questions majeures, comme celle des armes du Hezbollah devront être évoquées. Tout cela va évidemment dans le bon sens.

Q - La France serait-elle prête à jouer un rôle dans le dialogue renoué entre Israël et la Syrie ?

R - Les récentes déclarations des autorités israéliennes confirmant la reprise de négociations indirectes de paix avec la Syrie sont évidemment une très bonne nouvelle et je veux rendre hommage au rôle constructif joué par la Turquie dans cette démarche. Comme vous le savez, la France est toujours disponible pour appuyer et apporter son soutien à tous les efforts qui peuvent contribuer à l'apaisement des tensions au Proche-Orient et au renforcement des progrès du processus de paix.

Q - Comment la France peut-elle contribuer à promouvoir un accord ? En d'autres mots : comment voyez-vous l'accord entre Israël et les Palestiniens ?

R - Le conflit israélo-palestinien n'a que trop duré. Et tout le monde est conscient qu'une solution durable passe nécessairement par un règlement négocié et la création d'un Etat palestinien. La meilleure garantie de sécurité pour Israël, c'est la création d'un Etat palestinien viable et démocratique. Israéliens et Palestiniens doivent parvenir à un compromis historique, nécessairement difficile. La France les encourage à poursuivre résolument les négociations et à aller de l'avant en vue d'un règlement final avant la fin de l'année 2008. Pour aboutir, il faut maintenant des avancées décisives. La France dit aux Israéliens et aux Palestiniens : vous n'êtes pas seuls, les efforts que vous allez faire seront douloureux mais nous vous aiderons. La France et l'Union européenne sont disponibles pour, au-delà du simple soutien économique, apporter leur contribution à la mise en oeuvre d'un accord. C'est ce que je suis venu dire au gouvernement israélien et à l'Autorité palestinienne.

Bien entendu, la sécurité est la clé car un peuple ne peut vivre sous la menace permanente. Les tirs de roquettes contre la population civile israélienne sont injustifiables et Israël a le droit de se défendre contre le terrorisme. Mais dans ce cadre, Israël doit faire un usage proportionné de sa force. Les années et les drames passés nous ont en effet définitivement prouvé qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit actuel. Son règlement passe d'abord par l'établissement d'un cessez-le-feu. Je salue l'accord survenu sous l'égide de l'Égypte. Le moment venu, la question de l'inclusion, de la bande de Gaza dans le processus de paix se posera nécessairement. D'ores et déjà, le Hamas sait qu'aucun dialogue ne sera possible tant qu'il n'aura pas respecté les trois principes du Quartet : la reconnaissance d'Israël, la fin des violences et le respect des accords passés. Il sait aussi que s'il veut normaliser sa relation avec la communauté internationale les tirs de roquettes doivent, sans plus attendre, cesser et le soldat franco-israélien Gilad Shalit doit être libéré.

Je crois à la paix et je crois que cette paix est aujourd'hui à portée de main, à la portée du peuple israélien et du peuple palestinien, c'est maintenant une question de volonté et de courage.

Q - Puisque nous sommes entre amis, pourriez-vous nous faire part de ce qui vous dérange dans l'attitude d'Israël, par exemple en ce qui concerne sa conduite envers les Palestiniens ?

R - Je suis conscient que le chemin vers la paix est difficile et que rien n'est jamais acquis mais l'essentiel pour Israël qui, je le sais, à la "paix au coeur" c'est de tout faire pour rendre cette paix

possible sur le terrain. Il faut que les autorités israéliennes mettent effectivement en oeuvre sur le terrain les engagements qu'elles ont pris à Annapolis. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, le gel de la colonisation, principal obstacle à la paix, est primordial. Des mesures ont été par ailleurs prises pour alléger la circulation des biens et des personnes en Cisjordanie. C'est positif mais cela n'est pas suffisant. Cela n'est pas à la hauteur des enjeux. Bien entendu je suis conscient des risques sécuritaires mais si on ne veut pas voir échouer le processus politique en cours, il faut créer un choc de confiance auprès de la population palestinienne. Je ne sous-estime pas le prix de ces gestes. Mais leur coût est à la hauteur à la fois de l'espoir et des objectifs à atteindre : la réconciliation et la coexistence pacifique de deux Etats.

Q - Estimez-vous qu'Israël ne doive adhérer à un accord avec le Hamas, sur la base d'un répit des actes d'hostilité, qu'à la condition qu'y soit incluse la libération de Gilad Shalit ?

R - La France salue les efforts de médiation entrepris par l'Egypte et souhaite que le cessez-le-feu se poursuive. La libération de Gilad Shalit est naturellement une priorité. Elle ne peut être obtenue que par la voie de la médiation. Ces négociations sont par essence délicates, la priorité étant de n'engager aucune action qui mette la vie de notre compatriote en péril. Vous comprendrez aisément que sur cette question sensible et délicate, je ne puisse pas en dire plus.

Q - L'importance croissante de la communauté musulmane de France soulève parfois les inquiétudes de la communauté juive française. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

R - La communauté musulmane n'est pas en France une communauté à part. Elle témoigne et a témoigné, à de multiples reprises, notamment par la voix de ses représentants traditionnels, sa volonté de vivre sa religion dans la paix et le respect des valeurs de la République. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il soit juste de dire que la communauté juive française nourrit une inquiétude à l'endroit de la communauté musulmane.

Ce qui, en revanche, inquiète légitimement la communauté juive de France, ce sont les actes antisémites qui ont été ou pourraient être perpétrés sur le territoire français. Ces actes ne peuvent en aucun cas être rattachés à une communauté ou à une autre. L'intolérance, la haine et la bêtise ne peuvent être circonscrites à un groupe social ou à une communauté. Sur la lutte contre l'antisémitisme, comme je l'ai déjà indiqué, c'est l'affaire de la République dans son ensemble. Parce que quand on insulte un Juif au seul motif qu'il est juif, c'est la Nation tout entière que l'on insulte. Et quand on agresse un Juif simplement parce qu'il est juif, c'est la France que l'on blesse. L'antisémitisme ne s'explique pas, il se combat et j'ai probablement été le ministre de l'Intérieur français qui a le plus fait dans ce domaine. Depuis 2002, nous avons beaucoup travaillé pour enrayer l'accroissement des actes antisémites commis sur notre territoire. Nous avons multiplié les actions. Nous avons adopté une législation parmi les plus répressives du monde en la matière. Nous avons financé en collaboration avec le fonds social juif unifié la sécurisation d'un certain nombre de lieux particulièrement exposés, en particulier les écoles et les synagogues. Nous avons obtenu des résultats et les faits d'antisémitisme sont nettement en baisse dans notre pays. Et nous allons continuer nos efforts pour qu'ils reculent encore. Vous pouvez me faire confiance : contre l'antisémitisme, la France ne baissera pas la garde.

Q - A l'approche de votre visite en Israël, quel est le message personnel que vous souhaitez adresser aux Israéliens ?

R - Tout d'abord, en cette année de commémoration du 60ème anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, je veux adresser au peuple israélien mes vœux les plus sincères de paix et de prospérité. Comme on parle à un ami, je veux aussi l'inciter à dépasser ses peurs et à aller de l'avant dans le processus politique en cours avec ses voisins arabes, et au premier chef les Palestiniens afin de permettre l'établissement d'une paix juste et durable dans la région. Bien entendu, cela nécessitera des compromis historiques et des sacrifices douloureux et, comme je viens de vous le dire, en premier lieu, le gel total de la colonisation qui est un obstacle à tout règlement final. La paix est à ce prix. Je veux aussi apporter un soutien, une assurance solennelle à la population israélienne et lui dire que la France, sera toujours aux côtés d'Israël quand son existence et sa sécurité seront mises en cause. Ceux qui appellent de manière scandaleuse, à la destruction d'Israël, trouveront toujours la France face à eux pour leur barrer la route.

